



ATTESTATION D'ACCUEIL

Uniquement sur rendez-vous

Au 01.30.09.31.00 ou accueil@croissy.com

Informations générales:

- Séjour des étrangers se rendant en France pour un court séjour d'une durée de moins de 3 mois.
- Obligation pour l'hébergeant de se présenter personnellement au dépôt et au retrait du dossier.
- Obligation de souscrire par le visiteur étranger ou son hébergeant une assurance dont le montant est fixé à 30 000 euros couvrant l'ensemble des dépenses médicales hospitalières, y compris d'aide sociale, susceptibles d'être engagées pendant toute la durée du séjour en France. Cette assurance est exigée lors de la délivrance du visa.

Conditions de ressources et d'hébergement:

- Revenus minimum mensuel = smic (1 709 euros brut au 1^{er} janvier 2023 soit 20 511,36 euros brut annuel)
- Surface de logement minimum 16m² pour 2 personnes, augmentée de 9m² par personne supplémentaire.

Délai d'obtention:

- Entre 8 et 10 jours, vous serez contacté par le service dès que l'attestation sera validée



Pièces à fournir:



Originaux et photocopies à présenter. Les dossiers incomplets seront refusés

- Justificatif d'identité : carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour temporaire, carte de résident, un récépissé de demande de renouvellement d'un titre de séjours, une carte diplomatique ou une carte spéciale délivrés par le ministère des affaires étrangères.
- Justificatif de domicile : Une facture d'eau, d'électricité, de gaz de téléphone ou une quittance de loyer.
- Justificatif des conditions d'hébergement : Titre de propriété ou bail locatif
- Justificatif de ressources : dernier avis d'imposition ou les 3 derniers bulletins de salaire, le cas échéant les attestations de versement assedic, retraite, invalidité.
- Justificatif de la composition du foyer : livret de famille, acte de mariage, acte de naissance ou pièces d'identité des occupants du logement.
- Timbre fiscal de 30 euros : en ligne www.timbres.impots.gouv.fr ou dans un bureau de tabac
- Formulaire de renseignement sur l'hébergé à remplir (ci-joint)

Accueil des mineurs:

- Attestation parentale du ou des mineurs comportant ; l'identité de l'hébergeant, la date, l'objet du séjour, et la personne à laquelle ils confient la garde temporaire (qui doit être le demandeur). Si l'attestation est en langue étrangère, celle-ci doit être traduite par le consulat ou par un traducteur agréer.



Attestation d'accueil

1. Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Né(e) le / à :

Nationalité :

Document d'identité ou titre de séjour

- Type :
- Numéro :
- Date et lieu de délivrance :

Adresse complète

.....
.....

2. Certifie pouvoir accueillir

Nom :

Prénom :

Né(e) le/à :

Nationalité :

Passeport n° :

Adresse :

.....

Accompagné(e) de son conjoint

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :

Sexe :

Accompagné(e) de ses enfants mineurs de 18 ans

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Sexe :

Pendant Jours entre le/.../.....et le...../..../.....

Lien de parenté avec le demandeur :

3. Logement

- Surface :m
- Nombre de pièces :
- Etat sanitaire
- Propriétaire locataire autre préciser

4. Assurance

La personne s'assure elle-même pour le voyage ? OUI NON

Je soussigné(e).....certifie exactes les informations indiquées ci-dessus.

Mon numéro de téléphone :

date et signature :